

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Maintenir des conditions optimales d'élevage pour obtenir des OAC de qualité

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Soins quotidiens aux volailles de sélection et de reproduction dans le respect de leur bien-être et de leur santé			
Réception et enlèvement des volailles de sélection et de reproduction	Réceptionner les volailles avant de les mettre en place dans le bâtiment pour s'assurer de la conformité de la livraison en contrôlant les bons de livraison et les quantités Contrôler visuellement l'état des sujets afin de vérifier leur état sanitaire avant d'assurer les prélèvements adéquats et, en fonction des élevages, réaliser les premières interventions liées au suivi de l'élevage. Respecter le protocole d'enlèvement défini par l'entreprise	1-Réalisation d'une fiche d'activités professionnelles validées par le tuteur ou référent en entreprise. 2-Evaluation en entreprise par une personne autre que le tuteur ou le référent du candidat lors des mises en situations réelles ou reconstituées : -Suivi des animaux et vérification des équipements	Manipulation des volailles de façon calme respectant le bien-être animal Vérification de l'ensemble des points de contrôle (niveau d'eau, de nourriture, état des litières, fonctionnement des nids, état des cages...). Analyse correcte. Repérage de tout dysfonctionnement ou anomalie dans le circuit d'alimentation ou d'abreuvement. Détection de tous les animaux mal portants (écart de 10 % toléré) dans le bâtiment. Diagnostic correct du problème et proposition de correction cohérente (intervention immédiate ou appel de personnes qualifiées).
Suivi des conditions d'élevage et de l'état sanitaire des volailles	S'assurer de la satisfaction des besoins des animaux (eau, nourriture, état des litières, fonctionnement des nids, état des cages...) pour optimiser les conditions de ponte en effectuant des tours de suivi dans l'élevage dans un ordre logique Assurer, en autonomie, l'entretien des nids et/ou des cages pour permettre le maintien de bonnes conditions de ponte (litière, propreté générale etc.) en garantissant des conditions sanitaires idéales tout au long de la phase d'élevage En fonction des élevages, réaliser l'époutage en respectant le bien-être animal pour éviter que les animaux ne se blessent entre eux. Détecter un état sanitaire anormal à partir des comportements et des observations (faibles, blessés, malades...) dans le troupeau, de l'état des consommations (eau, alimentation etc.) et de la mortalité afin d'organiser le traitement adéquat selon les procédures définies (isolement, soins...) Alerter le responsable de ferme sans délai en cas de problème conséquent constaté afin de prévenir les pertes de production et/ou les risques sanitaires en mettant en place les actions correctives adaptées.		
Gestion des conditions d'ambiance des bâtiments	Adapter les programmes des conditions d'ambiance en fonction des consignes, des rythmes de croissance des animaux et des aléas de température (forte chaleur, vague de froid etc.) pour assurer un niveau de confort optimal des volailles Veiller à la bonne acclimatation des animaux afin de maintenir leur bon état de sanitaire et de prévenir les pertes Réaliser et contrôler les relevés en surveillant les températures (bâtiment, salles aux oeufs etc.), la luminosité, le taux d'humidité (hygrométrie) et la bonne circulation de l'air pour s'assurer du confort des troupeaux.		

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Maintenance courante des équipements et installations de l'élevage	<p>Identifier, en autonomie, un comportement anormal du lot pour diagnostiquer un problème précis d'ambiance (température, ventilation, humidité) et réajuster les paramètres.</p> <p>Réaliser des petites opérations de maintenance sur les équipements et les machines en autonomie ou en suivant les demandes du responsable du site et/ou de la maintenance (changement de filtre, changement des ampoules, graissage etc.) afin de garantir la continuité des activités. S'assurer de la conformité des équipements et installations aux normes de sécurité avant de réaliser les opérations de première maintenance</p> <p>Procéder au contrôle visuel du fonctionnement des matériels d'élevage (chaînes d'alimentation, abreuvoirs, mangeoires, ventilateurs etc.) pour constater ou anticiper tout dysfonctionnement. Alerter le responsable de ferme ou la maintenance directement et sans délais en détaillant la panne rencontrée pour une intervention efficace.</p>	<p>-Contrôle et interprétation des données relatives aux conditions d'ambiance du bâtiment</p>	<p>A partir du tableau de bord ou autres moyens de mesure présents dans le bâtiment :</p> <p>Relevé sans erreur des indicateurs de température, ventilation et hygrométrie.</p> <p>Analyse exacte des données relevées en cohérence avec le type d'animaux, l'âge du lot et les normes définies par l'entreprise.</p> <p>Proposition(s) d'ajustements par voie mécanique ou électronique pour améliorer les conditions.</p> <p>Proposition de réglages respectant les conditions d'ambiance définies par l'entreprise.</p>
Réalisation des interventions de sélection	<p>Effectuer les interventions (pesée des animaux, pesée des aliments, relevés au transfert des anomalies etc.) pour collecter les données nécessaires au suivi des lots en utilisant les outils adéquats selon les périodicités définies</p> <p>Déterminer les informations à remonter au technicien et/ou au responsable en cas d'écart significatifs afin de mettre en place les actions correctives adaptées.</p> <p>Enregistrer les opérations effectuées avec précision pour garantir la traçabilité : bâtiments d'intervention, sujets, dates, âge du troupeau, initiales de l'intervenant, scan de la bague etc.</p>		
Saisie des informations de l'élevage	<p>Renseigner les fiches de suivi et les informations propres à l'élevage afin d'assurer la remontée d'informations au technicien / responsable : température, consommation d'eau et d'aliments, interventions (prélèvements, prise de sang, vaccination), mortalité, état des stocks, livraisons, poids des animaux, ponte... en utilisant l'outil de saisie dédié (informatique, support papier), Contrôler la cohérence des résultats par rapport aux standards établis afin d'alerter le responsable et/ou le technicien en cas d'anomalie</p>		
Organisation de l'activité des soins	<p>Réorganiser en autonomie son activité en cas de problème afin de maintenir la qualité de vie du troupeau en appliquant les consignes données par le responsable (tour de suivi, programme d'alimentation, opération de maintenance de premier niveau etc.).</p> <p>Respecter les règles d'hygiène, de sécurité individuelle et collective et les bonnes pratiques en matière de santé au travail dans l'ensemble des activités</p>		

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Ramassage et stockage des OAC (œufs à couvrir)			
Ramassage des œufs	<p>Ramasser les œufs à la fréquence définie (sur tapis automatique ou manuellement) en les manipulant avec précaution pour minimiser les pertes.</p> <p>Gratter les œufs sales pour s'assurer de leur propreté sans dégrader la coquille</p> <p>Manipuler les animaux avec précaution, selon les procédures établies, pour ne pas porter atteinte à leur santé (stress, blessures, inconfort etc.)</p> <p>Assurer la traçabilité en enregistrant les données à chaque ramassage d'œufs</p>	<p>2-Evaluation en entreprise par une personne autre que le tuteur ou le référent du candidat lors des mises en situations réelles ou reconstituées :</p> <p>-Ramassage des œufs en tenant compte des normes de sécurité individuelles et collectives</p> <p>-Tri des OAC/œufs non incubables et placement des œufs sur la grille selon les prescriptions de l'entreprise</p> <p>-Enregistrement du nombre d'OAC ramassés</p>	<p>Respect du rythme de ramassage des œufs imposé par l'entreprise selon l'espèce et les installations.</p> <p>Postures et gestes requis pour effectuer le travail sans risque durable pour sa santé.</p> <p>Port des EPI requis pour l'activité</p> <p>Utilisation d'une méthode de tri cohérente par rapport aux exigences de l'entreprise (10% d'erreur tolérée)</p> <p>Positionnement de tous les œufs de l'alvéole ou de la grille dans le sens défini par l'entreprise ou le couvoir.</p> <p>Aucun œuf cassé.</p> <p>A partir des grilles de stockage des œufs ou des alvéoles et des supports propres à l'entreprise :</p> <p>Enregistrement, sans erreur, du nombre total d'œufs ramassés, du nombre total d'œufs non incubables, du nombre total d'OAC.</p> <p>Cohérence de la méthode utilisée pour obtenir le résultat.</p>
Tri et conditionnement des œufs	<p>Trier les œufs, selon les critères définis pour éliminer les non-conformités (œufs coulants, doubles, auréolés etc.) et les œufs à envoyer en destruction en limitant les casses</p> <p>Nettoyer les œufs conformes sans les détériorer</p> <p>Respecter les consignes de mises en conditionnement (alvéole, casiers etc.) des œufs et les positionner correctement selon les catégories et les demandes des couvoirs.</p> <p>Procéder à l'identification des œufs pour sécuriser la traçabilité.</p>		
Stockage et désinfection des œufs	<p>Veiller aux bonnes conditions de transport vers le lieu de stockage et aux critères d'ambiance dans la salle (température, ventilation etc.) pour assurer le stockage selon les procédures établies.</p> <p>Contrôler et enregistrer la température du local de stockage.</p> <p>Désinfecter les œufs dans le respect des règles de sécurité, des normes sanitaires du groupe et des procédures établies pour envoyer des œufs sains.</p> <p>Selon les élevages, désinfecter le local après le ramassage effectué par le chauffeur pour en garantir la propreté en vue des futurs stockages.</p>		

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Préparer les bâtiments d'élevage de volailles de sélection et de reproduction

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Nettoyage du bâtiment et réalisation du vide sanitaire pour prévenir les contaminations entre lot d'animaux		1-Fiche d'activités professionnelles validées par le tuteur ou référent en entreprise. 2-Evaluation en entreprise par une personne autre que le tuteur ou le référent du candidat lors des mises en situations réelles ou reconstituées : -Lavage et désinfection d'une zone du bâtiment avec efficacité en respectant les dosages définis	
Réalisation du vide sanitaire	Evacuer la litière, le fumier et les équipements à sortir afin d'assainir le bâtiment en prévision de la réception d'un nouveau lot Réaliser le lavage et la désinfection du bâtiment avant la mise en place des barrières sanitaires (ex : pédiluve, désinfection des mains etc.) selon les protocoles définis		
Nettoyage du site	Appliquer le plan de lavage pour respecter les normes sanitaires en vigueur en utilisant le matériel de nettoyage approprié et dans le respect des procédures (équipements, produits etc.) Prévenir les risques en respectant le dosage des produits et en portant les EPI adéquats selon les protocoles définis par l'entreprise. Procéder à la désinfection du site après lavage pour accueillir les futurs animaux dans un environnement sain. Appliquer l'ensemble des règles sanitaires établies (accès, tenue, précautions sanitaires en vigueur etc.) pour favoriser la maîtrise sanitaire de l'élevage et éviter toute contamination. En fonction du suivi des lots, Réaliser les opérations de désinsectisation et/ou dératisation en respectant les protocoles établis (produits, délai d'application etc.) et le port des équipements obligatoires.		
Contribution à l'entretien des extérieurs des bâtiments	Contrôler visuellement l'état extérieur des bâtiments afin de procéder, si nécessaire, au désherbage de l'extérieur du bâtiment en utilisant l'équipement adapté (combinaison, protection, charlotte, gants, lunette etc.) et en respectant les consignes d'utilisation du produit de désherbage.		Port de tous les EPI obligatoires à la réalisation de l'activité. Mouvements réguliers, de haut en bas, avec le matériel. Postures et les gestes requis pour effectuer le travail sans risque nuisible pour la santé individuelle et collective. Identification, sans erreur, des différentes catégories de produits de lavage et de désinfection. Respect de l'ordre d'application du produit et explication cohérente du protocole de nettoyage (étapes de nettoyage/désinfection et rôle des produits distincts et clairs). Respect de l'utilisation et de la dilution du produit selon les consignes données. Contrôle visuel du nettoyage : pas de traces de matières organiques. Test de désinfection satisfaisant aux exigences sanitaires.

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Préparation des bâtiments d'élevage en vue d'accueillir de nouveaux animaux			
<p>I Préparation du bâtiment d'élevage</p> <p>Préparation du transfert des animaux</p>	<p>Préparer le bâtiment d'élevage pour garantir de bonnes conditions d'accueil et d'élevage des sujets en vérifiant les installations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Monter le matériel et les équipements, - Réceptionner les litières, - Installer les chaînes, - Mettre en place les barrières, abreuvoirs, mangeoires, radiants à gaz (le cas échéant), parcs...) <p>Mettre en place les conditions d'ambiance (température, ventilation, lumière etc.) selon les plannings définis et en fonction des lots pour accueillir les sujets dans des conditions optimales.</p> <p>Préparer l'élevage pour le transfert des animaux et participer au chantier de transfert dans le respect des procédures sanitaires</p> <p>En fonction des élevages, utiliser le matériel motorisé en s'assurant de son fonctionnement pour réaliser le transfert des animaux</p>	<p>2-Evaluation en entreprise par une personne autre que le tuteur ou le référent du candidat lors des mises en situations réelles ou reconstituées :</p> <p>-Mise en place des litières, installation des équipements dans une zone du bâtiment</p> <p>-Mise en place des conditions d'ambiance selon le lot à accueillir</p>	<p>Litière épandue de façon homogène sur toute la surface. Après montage, équipements fixés solidement.</p> <p>Utilisation appropriée des boîtiers de régulation ou des autres dispositifs du bâtiment permettant de réguler les conditions d'ambiance. Respect des critères définis par l'entreprise (niveau de température, humidité, luminosité, ventilation) sans erreur ni oubli.</p>

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Réaliser les interventions et les prélèvements sur les volailles en élevage de sélection et de reproduction

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Participation aux interventions sur les volailles dans l'élevage de sélection ou de reproduction		1-Fiche d'activités professionnelles validées par le tuteur ou référent en entreprise.	
Réalisation des interventions pendant l'élevage	Assurer les prélèvements durant l'élevage (par chiffonnette, boîte contact etc.) selon le planning de lots établi et les règles d'échantillonnage afin de respecter les normes sanitaires.	2-Evaluation en entreprise par une personne autre que le tuteur ou le référent du candidat lors de la mise en situation réelle ou reconstituée :	
Réalisation de la vaccination	Agencer le bâtiment afin d'assurer les différentes vaccinations (par nébulisation, par eau et/ou par injection) pour garantir le respect des règles sanitaires et le maintien de l'élevage dans un état de santé optimal en suivant le planning établi par l'entreprise ou le technicien. Renseigner les informations relatives aux vaccins pour assurer la traçabilité (date de péremption, date de vaccination, personne en charge de la vaccination etc.)	-Préparation et réalisation d'un vaccin par injection ou par voie orale	Port des EPI obligatoires. Postures et gestes requis conformes pour effectuer l'intervention sans risque nuisible pour la santé individuelle et collective. Choix du matériel approprié selon l'espèce et le protocole de l'entreprise. Respect du dosage prescrit sans erreur. Explication cohérente du protocole de vaccination. Etapes détaillées et distinctes sans oubli ni erreur. Vaccination conforme aux prescriptions de l'entreprise. Vaccination par injection : piqûre administrée à l'endroit défini sans écart. Vaccination orale : ingestion du vaccin par 100 % des animaux.
Réalisation des prises de sang	Préparer le matériel pour réaliser la prise de sang en veillant à mettre à jour les données (le cas échéant : en utilisant les boîtiers de saisie et scannant la bague ou l'étiquette du sujet). Réaliser des prises de sang selon le planning défini en étiquetant les prélèvements afin de faciliter les analyses par les laboratoires. Manipuler l'animal avec des gestes précis et en respectant son bien-être (saisie, piqûre à l'endroit adéquat etc.) pour garantir l'efficacité des interventions Alerter sans délais le responsable de ferme et/ou le généticien en cas de constat d'erreurs afin de prévenir les pertes de production et/ou les risques sanitaires		

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Effectuer les opérations de reproduction en élevage de sélection et de reproduction

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Réalisation des opérations de reproduction chez les mâles (récolte de la semence) en élevage de sélection et de reproduction		1-Fiche d'activités professionnelles validées par le tuteur ou référent en entreprise. 2-Evaluation en entreprise par une personne autre que le tuteur ou le référent du candidat lors de la mise en situation réelle ou reconstituée : -Récolte de la semence	Port des EPI obligatoires Postures et gestes requis pour effectuer l'intervention sans risque nuisible pour la santé individuelle et collective. Utilisation et préparation du matériel adapté en respectant les normes d'hygiène. Manipulation calme et précise de l'animal (mâle). Pas de souillure visible dans le tube de récupération de la semence. Respect de la dilution de la semence selon les consignes de l'entreprise. Dosage précis. Explication cohérente des conditions de stockage optimales de la semence diluée.
Suivi du troupeau pour l'organisation des prélèvements de semence Réalisation des prélèvements de semence	Identifier les animaux désignés à la reproduction en utilisant le matériel nécessaire et en respectant le protocole et les méthodes définies par l'entreprise. Planifier les quantités de semence à collecter et l'ordre de massage en fonction de l'insémination, de la présence d'un ou plusieurs lots dans le(s) bâtiment(s) et de l'état général des reproducteurs. Réaliser les soins au troupeau de mâles (régularité de massage, bonne alimentation et hydratation) afin de disposer d'une semence conforme en quantité et en qualité pour l'insémination Préparer le massage afin de le réaliser dans de bonnes conditions en sélectionnant le matériel nécessaire au prélèvement de la semence (pipette, bouteille à diluant, marqueur etc.) et en parquant les mâles si besoin. Réaliser le massage en manipulant le mâle correctement pour ne pas le blesser ni le stresser en vue de récolter une semence satisfaisante (quantité, qualité, propreté) en respectant le bien-être animal Alerter sans délais le responsable de ferme ou le technicien en cas de détection de mâles dont la semence est de quantité et/ou de qualité anormale		

Blocs de compétences de l'opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction

Référentiel d'activités <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	Référentiel de compétences <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	Référentiel d'évaluation <i>Définit les critères et modalités d'évaluation</i>	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Réalisation des opérations de reproduction chez les femelles (insémination) en élevage de sélection et de reproduction			
Organisation du chantier d'insémination des volailles femelles	Agencer les barrières du bâtiment pour permettre le parage et l'exécution du chantier d'insémination dans des conditions optimales. Evoluer de manière calme afin d'éviter les situations de stress pour les animaux et faciliter le bon déroulement de l'insémination. Respecter les plannings d'insémination et surveiller les résultats de fertilité chaque semaine pour suivre la performance de l'élevage	2-Evaluation en entreprise par une personne autre que le tuteur ou le référent du candidat lors de la mise en situation réelle ou reconstituée : -Insémination des femelles	Port des EPI obligatoires Postures et gestes requis pour effectuer l'intervention sans risque nuisible pour la santé individuelle et collective. Utilisation et préparation du matériel adapté en respectant les normes d'hygiène. Manipulation calme et précise de l'animal (femelle). Animal correctement positionné Calibrage exact de la semence dans les paillettes selon les consignes de l'entreprise. Contrôle régulier du réglage Injections de la semence dans l'oviducte réussie.
Participation au chantier d'insémination des volailles femelles	Rassembler les animaux dans les zones adaptées, en s'assurant de leur bien-être, dans le but d'assurer un flux constant d'animaux pour approvisionner l'insémination. Manipuler calmement les femelles afin de les mettre en position optimale pour la réussite de l'insémination en préservant le respect du bien-être animal. Proposer une rotation de postes afin de maintenir une vitesse de travail suffisante pour l'ensemble de l'équipe en diminuant la pénibilité ou l'apparition de troubles musculosquelettiques		
Réalisation de l'insémination des volailles femelles	Préparer l'insémination afin d'en garantir le bon déroulement en sélectionnant le matériel (chaise d'insémination, pistolet à insémination, machine IA, paillette etc.) et les équipements (gants, tablier, ciré etc.) nécessaires Calibrer la dose de semence dans les paillettes en début d'insémination selon les protocoles définis et contrôler visuellement le réglage de façon régulière. Adopter la posture permettant d'effectuer l'insémination (assise, bras pivotant etc.) en conservant efficacité et confort. Assurer une insémination efficace sans refoulement de la semence hors de l'oviducte et sans blesser les animaux. Observer les femelles inséminées en vue de détecter les animaux blessés		